EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 avril 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre avril deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 avril 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Françoise NOUHEN à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Simon POURRET à Marion CANALES, Dominique ADENOT à Grégory BERNARD, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à Olivier BIANCHI, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Luc BLANC, Dominique ROGUE-SALLARD à Nicolas BONNET, Sylviane TARDIEU à Pierre MIQUEL**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Madame Isabelle PADOVANI et Monsieur Antoine RECHAGNEUX quittent la séance avant le vote de la question n°5 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Jérôme AUSLENDER et quitte la séance avant le vote de la question n°52.

Rapport N° 58

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AIDES À PROJETS INTERNATIONAUX

Jérôme AUSLENDER ne prend pas part au vote.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

ECOLE JAPONAISE DU PUY DE DOME ICHIGO-KAÏ : 240 euros

L'École Japonaise du Puy-de-Dôme Ichigo-kaï, association loi 1901 et unique école japonaise en Auvergne, a été officiellement inaugurée le 7 septembre 2013 en présence du Consul du Japon. Installée dans les locaux de l'Ensemble Scolaire International Massillon, elle compte 23 élèves inscrits répartis en 4 groupes (1 classe de maternelle et 3 niveaux de l'école primaire). Ces cours sont donnés par deux institutrices titulaires d'un diplôme délivré au Japon. Par ailleurs, l'École Japonaise du Puy-de-Dôme étudie la possibilité de création d'un cours de japonais pour adultes courant 2015.

Le Ministère de l'Éducation du Japon organise un séminaire de formation annuelle obligatoire pour les équipes pédagogiques dont l'objectif principal est l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Afin de participer au séminaire qui aura lieu à Marseille en août 2015, l'École Japonaise du Puy-de-Dôme sollicite la Ville pour une participation financière correspondant aux frais de transport, d'hébergement et de restauration.

Cette aide participe à l'attractivité du territoire et au développement des échanges entre le Japon et Clermont-Ferrand.

UNIVERSITE BLAISE PASCAL DE CLERMONT-FERRAND : 1 000 euros

Afin d'emmener les étudiants inscrits en 1ére année de Licence franco-allemande en voyage d'études à l'Université de Regensburg du 26 au 30 mai 2015, les responsables de ce cursus à l'Université Blaise Pascal sollicitent la Ville pour une participation financière aux frais de déplacement.

Ce projet semble intéressant puisque ces étudiants effectueront leur 3éme année de Licence dans la Ville jumelle de Regensburg.

De plus, au cours de ce voyage d'études, un mini-colloque sur les lieux de mémoire français et allemands sera organisé à l'Université de Regensburg dans le cadre du projet interculturel *e-Tandem*. Cet événement, qui se déroulera pendant le Mois de l'Europe, correspond aux axes de coopération internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur.

ASSOCIATION DES BURKINABE DE CLERMONT-FERRAND : 400 euros

L'association des Burkinabé de Clermont-Ferrand a été créée en 2007. Elle a pour objectif de créer un cadre d'expression et d'échanges entre burkinabé et amis du Burkina- Faso ainsi que de promouvoir la culture du Burkina-Faso et de l'Afrique en général.

En 2015, dans le cadre de la 10ème édition des Journées de l'Afrique organisée par la Ville de Clermont-Ferrand en partenariat avec un réseau d'associations locales, l'association des Burkinabé de Clermont-Ferrand se mobilise et propose diverses actions :

- une exposition de photos "Alimentation et Agriculture au Burkina-Faso" dans les locaux de la Direction de l'Enseignement Supérieur et des Relations Internationales du 16 mars au 17 avril 2015,
- une présentation de produits agricoles du Burkina-Faso avec dégustation et une animation musicale (danse, percussion) avec le groupe Yekatoye Faso lors de l'après-midi africain le samedi 28 mars 2015 au Home Dôme.

Afin de mener à bien ces actions, l'association des Burkinabé de Clermont-Ferrand sollicite la Ville pour une aide financière sur un budget global de 918 euros.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 mai 2015

Le Maire,

Olivier BIANCHI